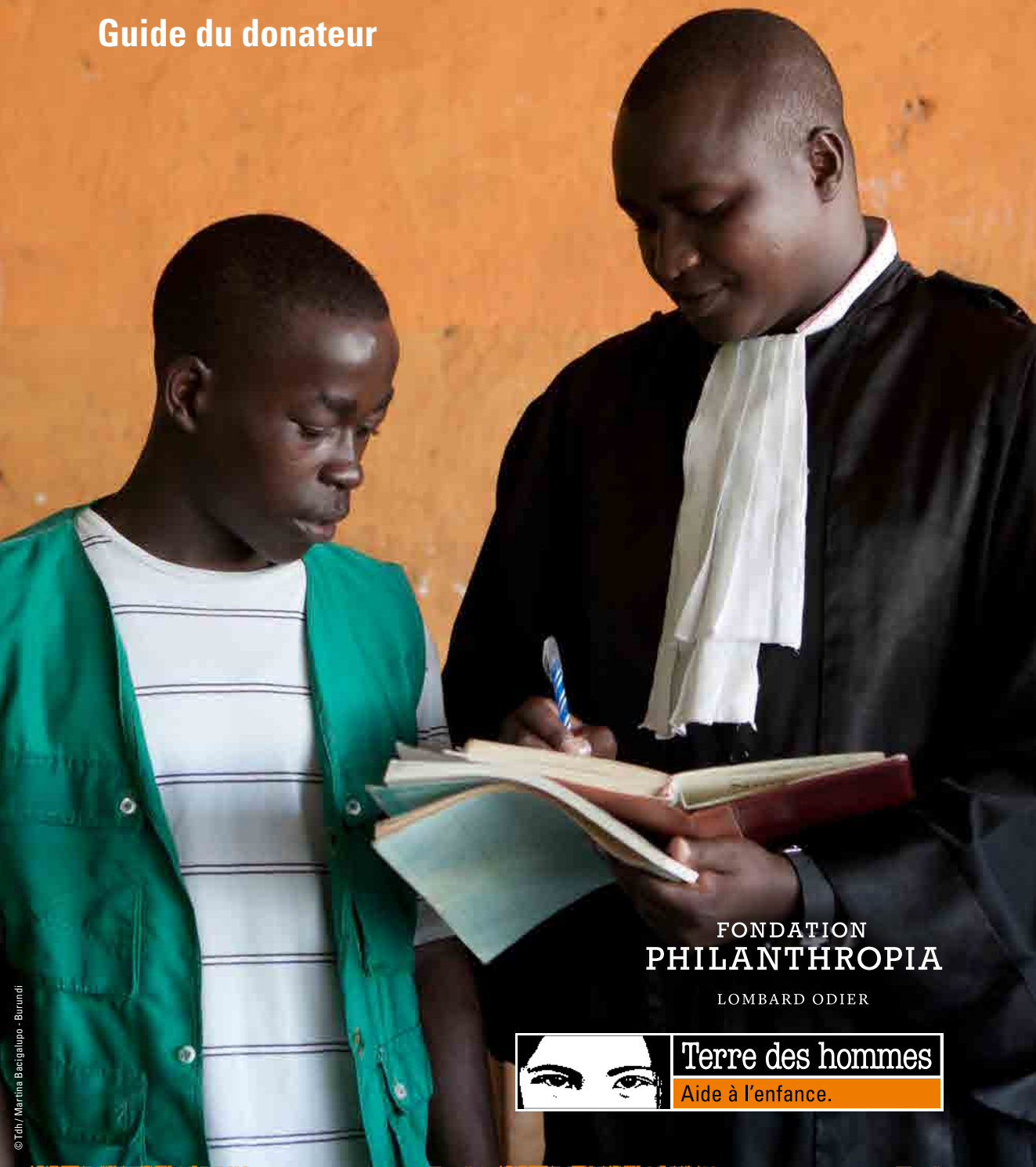


Pour une justice adaptée aux enfants

Guide du donateur



FONDATION
PHILANTHROPIA

LOMBARD ODIER



Terre des hommes

Aide à l'enfance.

Sommaire

- 3 Éditorial : La prison n'est pas faite pour les enfants
- 4 La justice punitive vs restauratrice
- 6 Construire ensemble une justice restauratrice
- 8 Notre intervention en Amérique latine
- 10 Nos succès en Afrique
- 12 Notre intervention au Moyen-Orient
- 16 Petit lexique pour s'y retrouver
- 19 Exemples de financements
- 21 La Philanthropie à Terre des hommes
- 22 La Fondation Philanthropia

Impressum

Editeur : Secteur philanthropie de Terre des hommes

Rédaction : Secteur communication, Sarah Hornemann

Contributions : Fabrice Crégut, Ivana Goretta, Pascal Pittet

Maquette, mise en page et iconographie :
Angélique Bühlmann

Les photos publiées ici sont l'œuvre de photographes professionnels qui se sont engagés pour Terre des hommes. Merci à eux !

Langues : français, allemand, anglais, espagnol

Lithographie : Images3

Impression : Banque Lombard Odier

Financement : la production de cette brochure a été financée par la Fondation Philanthropia de Lombard Odier.

© 2017, Terre des hommes – aide à l'enfance



Terre des hommes (www.tdh.ch) est la plus grande organisation suisse d'aide à l'enfance. Chaque année, avec nos projets en santé, protection et aide d'urgence nous venons en aide à plus de trois millions d'enfants et leurs proches dans plus de 35 pays. Grâce à notre programme de justice restauratrice, nous contribuons depuis vingt ans à améliorer les systèmes de justice afin qu'ils soient respectueux des droits de l'enfant.

La prison n'est pas faite pour les enfants

Aujourd'hui, plus d'un million d'enfants dans le monde sont en détention au lieu d'être à l'école. Ils sont parfois lourdement condamnés, alors qu'ils n'ont le plus souvent commis que de petites infractions et que les causes sont essentiellement liées au contexte dans lequel ils ont grandi : l'absence d'éducation, l'abandon ou la maltraitance, qui peuvent expliquer les dérapages.

Terre des hommes lutte pour que ces enfants puissent endosser la responsabilité de leurs actes, mais sans pour autant passer par la case prison, qui doit impérativement rester le dernier recours, car c'est une véritable école du crime. Dans plusieurs pays, nos experts se battent en première ligne pour que les systèmes de justice soient adaptés aux enfants, qu'ils respectent leurs droits tels que définis dans la Convention internationale sur les droits de l'enfant et qu'ils leur offrent une vraie chance de se réconcilier avec leur communauté. Nous croyons fermement que chaque enfant doit avoir une chance de mesurer les conséquences de ses actes et réparer sa faute, de façon à pouvoir retrouver sa place dans la société.

Il ne s'agit en aucun cas d'impunité ! Dans cette brochure, vous découvrirez notre approche restauratrice de la justice pour mineurs. Nous vous présentons nos réussites et nos espoirs, non seulement dans l'accompagnement des enfants qui ont pris un mauvais chemin, mais aussi dans la prévention de la violence et de la criminalité.

Lors de mes visites sur le terrain, je suis toujours impressionné par la volonté de ces jeunes de reprendre leur vie en main. Dans nos projets de réintégration, dont le coût est drastiquement inférieur à celui de la privation de liberté, le taux de récidive est aussi spectaculairement plus bas, car les jeunes que nous accompagnons ont compris leurs actes, les ont assumés et en ont réparé les conséquences. Ils sont très conscients de s'être vu offrir une deuxième chance et, croyez-moi, ils ne sont pas prêts de la gâcher.

Vito Angelillo

Directeur général de Terre des hommes





La justice punitive : En prison directement

Kyaw*, huit ans, s'est rendu à l'école en oubliant un jour sa boîte à repas. A la pause, lorsqu'il demande à son enseignant s'il peut aller la récupérer à la maison, celui-ci refuse. Frustré, Kyaw découpe alors les papiers de l'enseignant. Ce dernier appelle la police et Kyaw est arrêté. Il est jugé et condamné à deux ans de prison ferme.

L'histoire du jeune Kyaw est bien réelle et a eu lieu en 2016 au Myanmar.

**Dans cette brochure, tous les noms des enfants ont été changés pour préserver leur identité.*

Le saviez-vous ?



Pour 1 franc

investi dans la **prévention**, on en économise sept sur le coût des conséquences de la criminalité et de la violence.



Plus de 80%

de **satisfaction** des victimes lors d'une **médiation victime-auteur**, contre moins de 60% dans les processus répressifs aux Etats-Unis et au Canada.

Sources : études Kaye L. McLaren 2000 / Umbreit, Coates, Vos, 2003



La justice restauratrice : Une vraie chance de s'en sortir

Kasim* a douze ans lorsqu'il est conduit au commissariat de police de Sin Nonghin (Burkina Faso) pour vol de deux vélos. A la mort de ses parents, il avait été recueilli par sa tante. Il passait ses journées dans la rue avec d'autres enfants du quartier, car elle n'avait pas les moyens de l'envoyer à l'école.

A chaque arrestation d'un enfant, le commissariat informe immédiatement Terre des hommes. Après la garde à vue, le substitut du procureur décide de confier l'enfant à Terre des hommes pour des mesures éducatives. Tout d'abord le travailleur social de Terre des hommes met sur pied une entrevue de réconciliation : les vélos sont rendus à leur propriétaire et Kasim doit présenter ses excuses à la victime et au comité de quartier.

Il est placé dans un centre d'éducation et de formation professionnelle, où il peut enfin aller en classe, puis suivre un apprentissage. Après deux ans, Terre des hommes organise son retour dans la famille de sa grand-mère. Kasim suit des cours du soir et réussit finalement à ouvrir sa petite entreprise de lavage de motos à seize ans.

L'histoire de Kasim est tout aussi réelle et il n'a plus jamais commis d'infraction.

Construire ensemble une justice restauratrice : Notre approche à 360 degrés

Nous agissons à tous les niveaux :



Faire changer les lois

Nous agissons auprès des gouvernements pour changer les lois. Notre plaidoyer est basé sur des recherches, des capitalisations d'expériences et de la sensibilisation.

Nous défendons une justice restauratrice plutôt que répressive et punitive. Une loi pénale pour les enfants doit privilégier leur réintégration sociale et la médiation au lieu de la prison. La détention ne doit être utilisée qu'en dernier recours et pour une durée minimale. Lorsqu'elle est appliquée, elle ne devrait en aucun cas priver l'enfant de ses droits fondamentaux (santé, éducation, formation). Enfin, nous préconisons la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation afin d'éduquer l'opinion publique sur les avantages de l'approche restauratrice dans l'intérêt commun de toute la société.



Restaurer l'harmonie dans la communauté

Nous agissons auprès de la communauté par la médiation entre l'infacteur, la victime et la communauté pour une meilleure réinsertion de l'enfant dans la société.

Avec une justice restauratrice, les enfants ont l'opportunité de demander pardon à la victime et de réparer les dommages causés pour être réintégrés dans la société. La communauté et la famille sont fortement impliquées dans ce processus de médiation et de réinsertion. Nous avons constaté que les jeunes bénéficiant de mesures alternatives à la détention (comme le travail d'intérêt général) ont de meilleures chances de reconstruire leur vie et d'éviter de retomber dans la délinquance.



Former les professionnels de la justice

Nous agissons auprès des acteurs judiciaires et sociaux pour renforcer les systèmes de justice et les compétences de ses acteurs par la formation.

L'approche restauratrice que nous préconisons doit être systématiquement intégrée dans le cursus de formation professionnelle des acteurs de la justice juvénile (juges, procureurs, avocats) et institutions publiques (assistants sociaux, éducateurs) en lien avec la justice pour enfants. Nous recommandons la déjudiciarisation et appuyons les systèmes judiciaires à la mise en place de mesures alternatives à la détention afin de garantir aux enfants, à tous les stades de la procédure, la possibilité d'une autre voie que le système judiciaire formel. Toutes les options de sanction et les mesures autres que la prison doivent être envisagées dans un but éducatif et de réinsertion sociale.



Aide directe aux enfants

Nous intervenons directement auprès des enfants en conflit avec la loi par un soutien matériel, psychosocial et une aide juridique.

Nous soutenons l'enfant dès son arrestation, durant la garde à vue, puis tout au long de la procédure judiciaire et de la peine infligée. Nous intervenons directement dans les prisons et les centres de détention pour les enfants par des activités récréatives, des cours et la formation professionnelle. Nous préparons également la sortie et sa réinsertion familiale et professionnelle.

**«Nous nous battons pour une justice qui répare
le lien social au lieu de le rompre».**



Fabrice Crégut, conseiller en justice juvénile à Terre des hommes



Notre intervention en Amérique latine et aux Caraïbes



Légendes

-  Projets de Terre des hommes
-  Pays dans lesquels Tdh apporte une expertise

Nos succès en Amérique latine et aux Caraïbes



Brésil : La résolution de conflits et la médiation dans les écoles

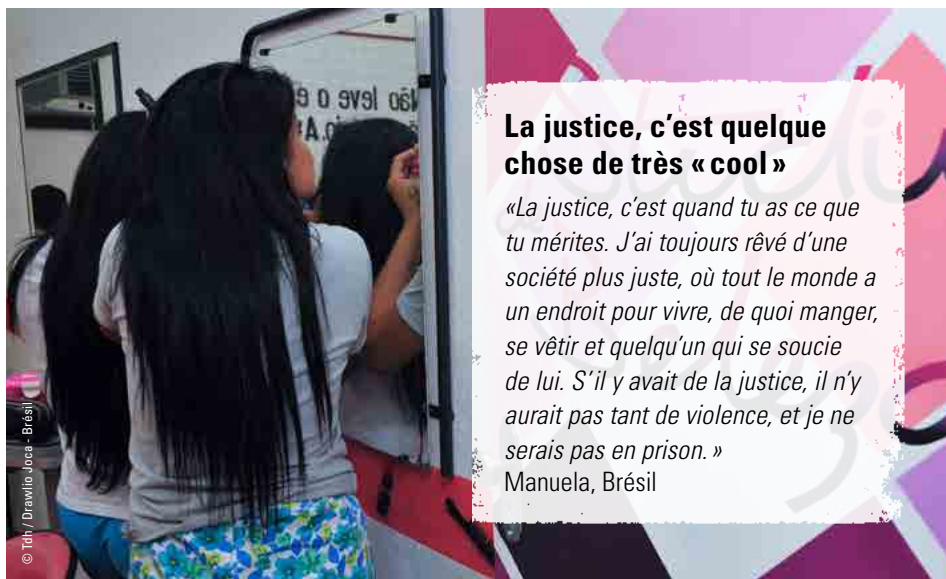
Au Brésil, pour lutter contre la violence, nous enseignons aux instituteurs et à leurs élèves les techniques pour la résolution de conflit et le dialogue constructif dans les écoles. **En 2016, près de 30'000 enfants et adolescents de 39 écoles publiques ont ainsi bénéficié de formations en médiation.**

Cet enseignement a été très utile à Marcos Matias, directeur dans une école de Fortaleza : *« L'un de mes élèves avait été exclu des cours durant une journée, car il était arrivé en retard. J'ai eu peur quand il s'en est pris à moi »*. Le directeur a tout d'abord voulu appeler la police, puis il s'est souvenu des formateurs de Terre des hommes et les a appelés. Ils ont servi de médiateurs et le conflit a pu être réglé pacifiquement, si bien que l'élève n'a pas dû quitter l'école.



Pérou : Un taux de récidive très bas

Au Pérou, le Ministère public a étendu le projet national de justice juvénile restauratrice, initié par Terre des hommes, à onze districts de quatre régions du pays. Depuis le début du projet voici dix ans, nous sommes venus en aide, dans les commissariats, à 2500 adolescents présumés coupables d'infractions pénales. Sur les 1000 adolescents qui ont évité la prison en bénéficiant d'un encadrement social, seulement 64 ont récidivé. **Ce taux de récidive est particulièrement bas** en comparaison à celui de jeunes ayant passé par le système judiciaire classique (supérieur à 30%).



La justice, c'est quelque chose de très « cool »

« La justice, c'est quand tu as ce que tu mérites. J'ai toujours rêvé d'une société plus juste, où tout le monde a un endroit pour vivre, de quoi manger, se vêtir et quelqu'un qui se soucie de lui. S'il y avait de la justice, il n'y aurait pas tant de violence, et je ne serais pas en prison. »

Manuela, Brésil

© Titi / Drawilio / Joca - Brésil

Nos succès en Afrique



Burundi : Détention préventive réduite de deux tiers

Au Burundi, nous formons et sensibilisons les professionnels de la justice depuis une dizaine d'années. Ceci a permis de diminuer le nombre d'enfants en garde à vue passant de 1850 à 703 en quatre ans. La durée moyenne de **la détention préventive a aussi été réduite progressivement de douze mois en 2013 à quatre mois en 2016.**

Tous les enfants en détention dans la prison centrale de Bujumbura ont été séparés des adultes et transférés dans un nouveau centre de rééducation des mineurs en conflit avec la loi à Rumongé. Ces actions témoignent de la professionnalisation des acteurs de la chaîne pénale et de leur appropriation progressive de la justice juvénile restauratrice.



Egypte : Droit à des soins médicaux en prison

Pour la première fois en 2016, les enfants du centre de détention à Assiout (Egypte) ont bénéficié d'une visite médicale. Des médecins spécialisés en dermatologie, oto-rhino-laryngologie et en médecine interne ont ausculté 66 enfants du centre de détention, âgés de 11 à 18 ans. En collaboration avec le Ministère de la santé, Terre des hommes s'est mobilisée pour que **les enfants reçoivent des soins médicaux gratuits.** Notre plaidoyer pour l'accès à la santé fait partie de plusieurs projets menés par Terre des hommes en Egypte afin de soutenir les enfants pris dans le système judiciaire.

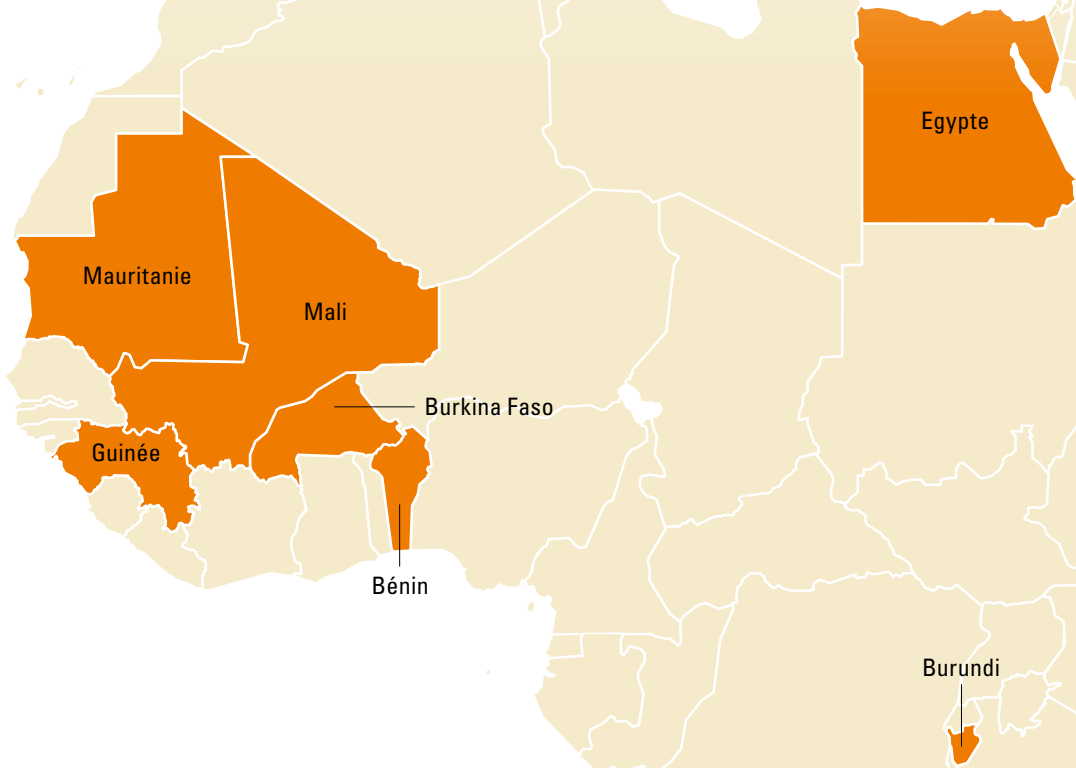


Nous avons des droits

« Je voudrais parler d'une chose très importante que Tdh a introduit dans mon institution : il s'agit de la politique de sauvegarde de l'enfant et de la boîte dans laquelle nous pouvons déposer nos plaintes et nos suggestions. A travers cela, nous avons pu faire changer plusieurs choses et résoudre pas mal de problèmes entre les employés, les superviseurs et les enfants. De plus, c'est la première fois que j'apprends que nous, les enfants, avons des droits. »

Mamood, 14 ans, Egypte

Notre intervention en Afrique



Légendes

 Projets de Terre des hommes

Notre intervention au Moyen-Orient



Liban
Palestine
Jordanie
Afghanistan

Nos succès au Moyen-Orient




Afghanistan : Donner accès à un avocat

Aujourd'hui, Terre des hommes s'assure que tous les enfants en Afghanistan ont **accès à un avocat pour leur défense** durant l'enquête du procureur, alors qu'au début de notre intervention, en 2008, ils n'étaient que 38%. Avec le gouvernement, nous mettons en place des **mesures alternatives à la détention**. Nous intervenons également dans deux centres de réhabilitation juvénile pour **améliorer les conditions de vie** de plus de 200 enfants. Notre intervention comprend de l'enseignement, de la formation professionnelle et des activités récréatives.




Palestine : La médiation au lieu de la prison

En 2016, les autorités palestiniennes ont adopté une **nouvelle loi pénale pour les enfants**. Notre travail de sensibilisation auprès de la population et des autorités depuis cinq ans a permis d'aboutir à une législation qui préserve les droits fondamentaux des enfants. En mars 2017, **pour la première fois**, onze garçons âgés de 15 à 17 ans détenus pour des délits mineurs ont pu bénéficier de mesures éducatives alternatives à la prison.



Légendes

 Projets de Terre des hommes

 Pays dans lequel Tdh apporte une expertise




Une formation pour Khaled

« Khaled, 16 ans, a été emprisonné pour le vol de deux réservoirs d'eau à son employeur qui refusait de le payer. La police lui a fait signer un papier, alors qu'il ne sait pas lire. Personne ne lui a expliqué ce qu'il allait lui arriver et combien de temps il allait être emprisonné. Nous avons travaillé avec les services sociaux et les autorités judiciaires pour que Khaled puisse sortir de détention et avoir accès à une formation professionnelle supervisée par Terre des hommes. »

Lubna, psychologue de
Terre des hommes en Palestine

© Tdh / François Strulik - Palestine



« Imaginez que votre propre enfant se retrouve pris dans le système judiciaire. Si c'était votre enfant, ne voudriez-vous pas qu'il soit traité sans discrimination et avec dignité ? Ne voudriez-vous pas qu'il assume ses actes sans passer des mois ou des années en prison avant un procès? Moi, oui! C'est pourquoi je m'engage pour ces enfants aux côtés de Terre des hommes. »

Beat Mumenthaler, avocat et président du Conseil de fondation de Terre des hommes





Petit lexique pour s'y retrouver

Justice formelle

Elle résout, en principe, des litiges en conformité avec les standards internationaux des droits de l'homme. La justice est censée punir quiconque ne respecte pas une loi au sein de sa société.

Justice restauratrice

Elle implique l'enfant dans le processus de réparation et même plus puisqu'elle offre la possibilité à l'ensemble des personnes concernées par un litige de prendre part active dans la recherche et la mise en œuvre de solutions. Elle utilise la médiation et suppose la participation volontaire de tous. Pour l'enfant, le processus est assimilé à un apprentissage qui réduit la récurrence.

Justice informelle

Plus de 80% des litiges sont résolus par ce biais dans les pays en développement. Aussi appelée **justice coutumière**, car elle provient d'une coutume régionale pratiquée régulièrement par tous. Elle est plus accessible, plus rapide et mieux connue dans les villages. Cette justice met l'accent sur la réconciliation et apporte une compensation à la victime afin que son honneur soit rétabli. Terre des hommes intervient pour faire diminuer la discrimination envers les filles et les traitements dégradants dont sont parfois victimes les enfants.



Médiation

Elle a lieu entre la victime et l'enfant. Elle permet de réparer le tort, responsabiliser l'enfant et le réinsérer dans la société. L'enfant doit comprendre le mal qu'il a fait et a ainsi la possibilité de demander pardon. La médiation apporte également une reconnaissance et soulage la victime.

Age minimum de la responsabilité pénale

C'est l'âge à partir duquel un enfant peut être puni pour un acte que la loi sanctionne d'une peine. Au Myanmar, elle est fixée à sept ans. En Suisse, à dix ans. Au Burundi, Terre des hommes a contribué à augmenter cet âge de 13 à 15 ans.

Majorité pénale

C'est l'âge à partir duquel une personne est soumise au droit pénal commun et ne bénéficie plus de l'excuse de minorité. En Suisse, elle est fixée à 18 ans. Au Brésil, la majorité pénale est fixée à 16 ans et des peines d'adultes peuvent être utilisées à l'encontre des enfants.

Peine minimale

Elle dépend de la gravité des faits et de l'âge de l'enfant. En Suisse, la peine minimale est la réprimande et le travail d'intérêt général. Au Myanmar, la peine minimale est de deux ans de prison ferme.



20 ans d'expertise dans le domaine de la justice pour enfants

Dans de nombreux pays, nous sommes reconnus comme experts dans le domaine de la justice juvénile et travaillons conjointement avec les autorités judiciaires pour mettre en place des mesures alternatives à la détention, comme le travail d'intérêt général ou la médiation. Nos experts organisent chaque année des formations continues pour sensibiliser les acteurs de la justice juvénile aux besoins spécifiques des enfants. L'année passée, plus de 15'000 juges, policiers, médiateurs, agents de détention et de probation de seize pays ont suivi des formations.

✓ **Nouveauté : Formation certifiée en justice juvénile**

Avec le précieux soutien de l'Université de Genève à travers le Centre Interfacultaire des Droits de l'Enfant, **Terre des hommes a développé une formation en ligne d'une année**, destinée aux professionnels de la justice en Amérique latine.

Innovateur et ambitieux, le Certificat d'études avancées en justice juvénile (CAS) est le fruit de notre expérience sur le terrain et de réflexions menées avec l'Institut des Droits de l'enfant (Sion, Suisse). Trente-cinq experts internationaux, représentant huit pays, ont contribué à son développement.

⚖ **Réformer un système de justice requiert du temps et des ressources**

Pour mener à bien une réforme à l'échelle d'un pays entier, Terre des hommes travaille sur le terrain avec une équipe composée d'une dizaine de personnes : juristes, travailleurs sociaux, éducateurs, formateurs pour adultes, responsables du plaidoyer et de la communication. Les résultats obtenus dans nos pays d'intervention sont le fruit d'un travail qui s'étend sur plusieurs années.

Exemples de financements



Avec un don de **100'000 francs**

Vous pouvez par exemple apporter une aide directe à 240 enfants en détention à Amman (Jordanie) pendant un an et sensibiliser 60 décideurs et personnes impliquées dans leur dossier judiciaire.

« Depuis que Terre des hommes est là, il y a beaucoup plus d'activités qui sont organisées pour nous dans le centre de détention. J'aime beaucoup les jeux de groupe. » Abdelasie (15 ans), Jordanie



Avec un don de **50'000 francs**

Vous pouvez par exemple offrir à vingt professionnels de la justice de suivre durant une année la formation en ligne spécialisée en justice pour enfants, développée par Tdh en partenariat avec l'Université de Genève.

« Je me suis inscrite dans la première volée de la formation continue en ligne, car elle est unique au monde. » Marta, avocate en Palestine



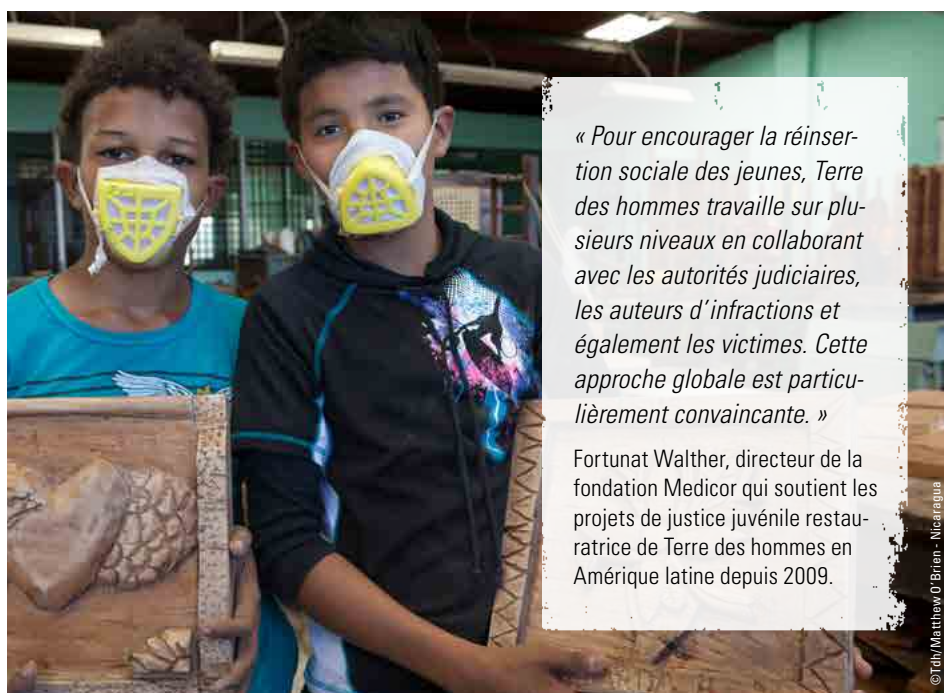
Avec un don de **20'000 francs**


Vous pouvez par exemple financer la formation professionnelle de trois mois (couture, cordonnerie ou soudure) de 16 enfants dans un centre de réinsertion au Burundi.

« Grâce à Terre des hommes, j'ai entrepris une formation en cordonnerie et maroquinerie. À la fin, la Ministre de la Justice m'a personnellement remis mon diplôme. Aujourd'hui, je suis vraiment heureux, car grâce à ce métier je me sens valorisé au sein de ma communauté. » Eric (17 ans), Burundi

Grâce à vous, nous pouvons changer durablement la vie des enfants

Nous disposons de nombreuses options pour une personne désirant soutenir durablement nos projets d'aide à l'enfance. Notre équipe se tient à votre entière disposition pour vous conseiller dans vos choix. Nous sommes à votre écoute et vous accompagnons dans votre projet de soutien aux enfants. Il est primordial pour nous de respecter le souhait du donateur.



 L'utilisation des dons est contrôlée. Nous sommes certifiés fondation d'utilité publique par la Confédération Suisse et détenteurs du label de qualité ZEW qui certifie que nous remplissons tous les critères d'une gestion consciencieuse des fonds qui nous sont confiés. 88% des dons sont affectés directement à nos projets d'aide à l'enfance, 12% des dons sont utilisés pour le fonctionnement du siège et nos campagnes de recherche de fonds et de communication.



Le Secteur philanthropie de Terre des hommes



Vincent Maunoury
Responsable Philanthropie

vincent.maunoury@tdh.ch
T +41 58 611 07 86
Skype: *vmu_tdh.ch*
Avenue de Montchoisi 15
1006 Lausanne

« En tant que responsable Philanthropie, je garantis le respect du projet des donateurs. »



Pascal Pittet
Relations Donateurs et Fondations

pascal.pittet@tdh.ch
T +41 58 611 06 56
Skype: *ppi_tdh.ch*
Avenue de Montchoisi 15
1006 Lausanne

« Mon rôle chez Terre des hommes est d'aider chaque donateur à trouver le programme qui lui tient le plus à cœur et d'expliquer avec des informations détaillées comment leur soutien permet de changer durablement la vie de nombreux enfants. »

La Fondation Philanthropia

Nous savons désormais que l’incarcération des enfants est un facteur de récidive et un facteur de renforcement de tendances autodestructrices. Comme il est évoqué dans ce guide, c’est souvent un contexte de pauvreté qui contribue à ce que les enfants enfreignent la loi, alors que la prévention en amont des problèmes, et le développement d’alternatives respectueuses des droits de la victime, de ceux du jeune en conflit avec la loi, et de la tradition locale, ont un coût moindre pour la société.

La Fondation Philanthropia encourage les donateurs à s’engager en gardant à l’esprit les priorités suivantes en termes d’impact :

- *Soutenir des projets qui changent concrètement la vie des enfants et des jeunes, en mesurant les nombres de personnes touchées par les programmes.*
- *Financer de nouveaux modes d’intervention tels que la justice restauratrice et la déjudiciarisation.*
- *Soutenir le plaidoyer des organisations en faveur d’une approche globale des droits de l’enfant, pour contribuer au changement de mentalité des acteurs et décideurs en faveur d’une justice aux décisions proportionnelles et adaptées.*
- *Contribuer au partage des bonnes pratiques et à l’expertise des personnels de terrain ou des autres donateurs.*

Fondation abritante liée à la banque Lombard Odier et reconnue d’utilité publique, la Fondation Philanthropia facilite depuis 2008 la réalisation des initiatives philanthropiques de ses donateurs dans tous les champs de l’engagement citoyen. Elle accompagne les personnes qui souhaitent construire un projet philanthropique en cohérence avec leur tradition, leurs envies et leurs ambitions. La Fondation offre à ses donateurs un cadre juridique, financier et philanthropique pour un projet sur-mesure, typiquement au sein d’un fonds abrité.

Dans le contexte de son rôle d’accompagnement des donateurs dans leurs projets de soutien à l’enfance, Philanthropia a financé cette brochure. Terre des hommes est une référence dans le domaine de l’aide à l’enfance et figure parmi les institutions que nous soutenons régulièrement dans le cadre de nos engagements philanthropiques et ceux de nos clients. Terre des hommes propose des solutions pertinentes et en lien avec la réalité du terrain, qui permettent aux donateurs d’avoir un impact positif sur le long terme.

Luc Giraud-Guigues, Délégué, Fondation Philanthropia



© Philanthropia

« Le Conseil de fondation intègre la mise en œuvre d'une philanthropie à impact durable. C'est notre responsabilité sociale de mécène, dans un paysage philanthropique en pleine mutation. Par le soutien de ce guide sur la justice juvénile, nous souhaitons fournir aux donateurs une information et une réflexion sur une justice restauratrice plutôt que punitive, source de fractures sociales supplémentaires. Elle suppose aussi un dialogue ouvert avec les organisations partenaires, permettant par exemple de mettre en place des mécanismes de dons conditionnels à une levée de fonds additionnels, ou de venir en complément judicieux de financements publics. »

Denis Pittet
Président, Fondation Philanthropia

FONDATION PHILANTHROPIA

LOMBARD ODIER

Contact

Rue de la Corraterie 11, CH – 1204 Genève

+41 22 709 99 40

contact@fondationphilanthropia.org

www.fondationphilanthropia.org

**Parce que tous les enfants
ont droit à une vraie justice**



Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters
Avenue de Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne
T +41 58 611 06 66, F +41 58 611 06 77
www.tdh.ch, E-Mail: info@tdh.ch, CCP: 10-11504-8



Terre des hommes
Aide à l'enfance.